FAIRE PARTICIPER SA CLASSE AU CONCOURS ZÉRO CLICHÉ

Concours Zéro cliché
ÉGALITÉ FILLES - GARÇONS
CLEMI

Dessin primé en 2018 (collège Camille Claudel de Latresne, Gironde)

Nouvelle génération, Nouvelles technologies, Vieux Clichés!

L'égalité entre les femmes et les hommes est un enjeu de société en général, et de l'Éducation aux médias et à l'information en particulier.

Initié par le CLEMI en 2013, le concours Zéro Cliché pour l'égalité filles-garçons invite les écoliers, collégiens et lycéens à déconstruire les stéréotypes sexistes dans les médias, le sport, la mode, l'école, la famille… Placé sous le marrainage d'Élisabeth Moreno, Secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, il est organisé en collaboration avec le magazine *Causette*, le site Les Nouvelles News, l'émission « Les Terriennes » de TV5 et le Défenseur des Droits.

DÉROULEMENT

Il s'agit pour les élèves de réaliser une production médiatique (textuelle, visuelle, sonore ou audiovisuelle) s'attaquant aux stéréotypes sexistes.

Tous les genres journalistiques sont acceptés (article, billet d'humeur, interview, portrait, reportage, édito, dessin de presse, chronique, etc.).

Le concours est l'occasion pour les enseignants d'encourager la créativité des élèves, mais aussi d'aborder les fondamentaux de l'écriture journalistique : comment structure-t-on une production médiatique ? Quelles sont les questions essentielles auxquelles elle doit répondre ? Comment rechercher et évaluer ses sources ? Qu'est-ce qu'un angle de traitement de l'information ?

Dans ce cadre, plusieurs formats médiatiques sont acceptés :
– texte : un titre, un chapô, une signature (prénom.s, nom.s de l'auteur, niveau de la classe, nom de l'établissement, ville) ;
– dessin de presse ;
– audio/vidéo : ne pas dépasser cinq minutes pour les formats audiovisuels.

Critères pris en compte par le jury

Le jury récompense les meilleures productions d'élèves, qui sont également publiées sur les sites des médias partenaires. Lors des délibérations, il est particulièrement attentif aux critères suivants :
– qualité et pertinence du message en rapport avec la thématique ;
– qualité et pertinence de l'angle choisi ;
– qualités rédactionnelles : contenu, style, analyse/réflexion, écriture journalistique, respect de la grammaire et de l'orthographe (éviter les exposés en travaillant sur les notions d'angle et réponse aux questions essentielles : Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ? (en anglais, les 5W) ;
– qualités de réalisation : attractivité, maquette et mise en page, création graphique, illustrations, montage audio/vidéo, environnement sonore, qualité de l'image, etc. ;
– nature du projet : liberté d'expression des élèves, démarche d'élaboration, citoyenneté, place dans la vie de l'établissement, prise en compte du public cible ;
– responsabilité : signature des productions, identification et respect des sources.

Virginie Sassoon, directrice adjointe du CLEMI